

Monsieur le préfet des Alpes-de-Haute-Provence
[copie au Président du Conseil général]

Préfecture des Alpes-de Haute-Provence
8 rue du Docteur Romieu
04016 Digne-les-Bains Cedex

Conseil général des Alpes-de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu – BP 216
04003 Digne-les-Bains Cedex

DEMANDE DE RÉQUISITION

« la gendarme rit » 2 montée de l'Observatoire 04300 Forcalquier

Je soussigné habitant à en soutien à l'occupation depuis le mois de juillet 2012, du bâtiment abandonné depuis des lustres de l'ancienne gendarmerie de Forcalquier vous demande de bien vouloir étudier la possibilité de réquisition qui est en votre pouvoir. Ce lieu qui dispose sur deux étages de 8 appartements sert aujourd'hui d'habitation à près d'une quinzaine de personnes en difficultés d'accès au logement. Il est devenu un espace de convivialité et de partage : **un centre social et culturel autogéré***.

Le propriétaire du bâtiment (le Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence) continue de refuser tout dialogue avec le collectif qui habite les lieux. Pire, au prétexte de travaux de réhabilitation qui ne devraient pas commencer avant le printemps 2014 (le temps de choisir un maître d'œuvre pour dessiner une esquisse, établir un budget et choisir des entreprises) et d'une visite réglementaire du futur maître d'œuvre à laquelle les résidents ne sont pas opposés, le propriétaire continue de les menacer d'expulsion (sans délais et pendant la trêve hivernale) et de refuser tout dialogue malgré l'avis des élus rencontrés au mois d'octobre et qui leur ont confié leur désarroi (Messieurs Adrian, Clément et Échalon), le soutien de plusieurs associations et de près de 300 signataires.

Par ce courrier, je souhaite attirer votre attention sur la possibilité évoquée ces derniers jours par la ministre du logement Madame Duflot et le premier ministre Monsieur Ayrault de **réquisitionner**** des bâtiments vides afin de les proposer en urgence à des personnes en difficultés de logement (ce qui est le cas de tous les habitants de « la gendarme rit »). Je vous sollicite donc afin de mettre en œuvre la réquisition de ce bâtiment jusqu'au début des travaux de réhabilitation. Vous feriez ainsi œuvre sociale et permettriez à ce projet de vie de se développer dans un climat paisible et serein.

Dans l'espoir d'une réponse positive et rapide, je vous remercie de votre écoute.

Signature

* De nombreuses activités ont eu lieu à la « la gendarme rit » depuis le mois de septembre Ainsi une rencontre ouverte au public autour de la question du logement a été organisée sur le site, le dimanche 16 où plus de cent personnes sont venus rendre visite et apporter leur soutien... Depuis le lieu a reçu fin octobre des intervenants à la Fête du livre d'artiste de Forcalquier et plusieurs associations ou collectif y organisent régulièrement des réunions (QueDAL 04, CRIP, NPA, Attac 04, Fédération Anarchiste, Ligue des Droits de l'Homme, Libre pensée, Radio Zinzine...). Enfin, une pétition de soutien s'oppose à toute expulsion sans relogement et rassemble déjà près de 300 signataires...

** La procédure d'attribution d'office, est définie dans les articles **L 621 et R 621** du Code de la Construction et de l'Habitation. Les résidents-e-s ont signalé sur le site internet du DAL (Droit au logement) le bâtiment occupé.